

Le Senecavirus A (Virus de la vallée Seneca)

Ce bulletin, préparé par le Conseil canadien du porc, vise à aviser les éleveurs et les intervenants de l'industrie de la présence, aux États-Unis et plus récemment au Canada, du virus de la vallée Seneca (« SVV ») et de l'infection qui en découle. Il n'y a aucune préoccupation pour la santé humaine ou la sécurité alimentaire.



Bien que la présence du SVV ne restreigne pas la production, le fait que les symptômes qu'il présente s'apparentent à ceux d'autres maladies vésiculeuses exotiques chez les animaux tels ceux de la fièvre aphteuse, la stomatite vésiculeuse et la maladie vésiculeuse du porc, exige de la vigilance. Comme le SVV n'est pas une maladie à déclaration obligatoire au Canada, sa présence n'affecte pas le commerce international, mais elle peut perturber le rythme de production à la ferme, dans les parcs de groupage et dans les usines de traitement pendant la durée des tests diagnostiques de confirmation de la maladie. Il est important que les éleveurs signalent tout soupçon à leur vétérinaire du troupeau et à l'ACIA pour qu'un échantillonnage convenable soit fait par l'ACIA afin de s'assurer qu'il n'y a aucun cas de maladies vésiculeuses exotiques tel que la fièvre aphteuse.

Contexte

Le Senecavirus A, aussi appelé virus de la vallée Seneca, est un virus à ARN à chaîne simple et non enveloppé de la famille des Picornaviridés. Ce virus se trouve dans la même catégorie de maladies virales que la fièvre aphteuse et la maladie vésiculeuse du porc. Ces trois maladies peuvent présenter des symptômes très semblables, ce qui pourrait déclencher des craintes face à l'émergence d'une maladie animale vésiculeuse exotique au Canada.

Une infection par le Senecavirus A se manifeste par la formation de vésicules sur le museau et sur les bourrelets des porcs. Elle peut aussi causer des vésicules sur les mamelles des truies ayant mis bas depuis peu. Souvent, le premier signe clinique observé est la boiterie.

Incidence

La semaine dernière, l'USDA a informé l'ACIA que trois porcs d'origine canadienne ont été exportés aux États-Unis pour un abattage immédiat. Ces porcs avaient des lésions vésiculaires qui se sont avérées positives pour le SVV. L'ACIA a fait enquête et la situation est maîtrisée. Deux parcs de groupages ainsi que trois fermes en Ontario et au Manitoba sont impliqués. Il n'y avait aucun signe clinique lié aux maladies vésiculaires présentes à ces endroits. Par contre, le SVV a été détecté dans des échantillons prélevés dans le parc de groupage en Ontario. L'ACIA n'a pas détecté la présence de maladie vésiculeuse exotique du porc. La dernière fois qu'on a confirmé la présence du SVV au Canada remonte à 2007, au Manitoba, sur des porcs ayant été envoyés aux États-Unis pour abattage.

De nombreux pays ont fait état de la présence du SVV dans le passé, dont les États-Unis, le Canada, l'Australie, l'Italie, la Nouvelle-Zélande et plus récemment le Brésil. Au cours des douze derniers mois, le SVV s'est répandu rapidement dans plusieurs régions du Brésil, affichant des résultats positifs dans plus de 70 % des troupeaux d'élevage. Dernièrement, on a confirmé quatre cas de maladie vésiculeuse aux États-Unis dans le cadre d'analyses d'autres types : trois dans l'Iowa, chez des porcs d'exposition et un cas au Dakota du Sud, dans un établissement de finition. Les autorités ont été averties et la situation est maîtrisée. Le SVV a aussi été associé à des problèmes de boiterie et d'autres signes cliniques dans 10 à 12 états américains. Le SVV est également associé à certains cas de mortalité néonatale.

Signes cliniques

Quoi que les signes cliniques varient selon les cas, les signes présentés ci-dessous peuvent se manifester lors d'une infection par le SVV. Les éleveurs qui les observent ou qui soupçonnent la présence de l'infection dans leur établissement devraient consulter leur vétérinaire pour confirmer le diagnostic.

Porcelets :

Mortalité accrue dans les portées de moins de sept jours

- Contractent l'infection peu de temps après la naissance
- Il peut ou non y avoir de la diarrhée
- Pendant un certain temps, le taux de morbidité et de mortalité peut varier de 30 à 70 %

Porcs de reproduction, d'engraissement et de finition :

- Perte d'appétit
- Fièvre
- Apathie
- Vésicules intactes ou ouvertes sur le museau, la bouche, les pieds ou les mamelles
- Lésions aux pieds autour des bourrelets
 - La paroi des pieds est ulcérée
 - Des hémorragies profondes à la base des ongles
- Boitement de l'animal, de l'inconfort au refus de bouger
- Fourchettes non fixées pouvant causer la perte de sabots

Mode de transmission

On ne connaît pas le mode de transmission de la maladie. Il faut tout de même resserrer les mesures de biosécurité et maintenir les meilleures pratiques de gestion afin de prévenir la transmission de la maladie. Il est important que les producteurs soient vigilants et qu'ils surveillent régulièrement leurs animaux afin de signaler rapidement tout doute.

Si vous soupçonnez la présence du virus

Si vous soupçonnez la présence du SVV ou de tout autre type de maladie vésiculeuse exotique, il est important de le signaler rapidement à votre vétérinaire et à l'ACIA. Toute omission de déclaration pourrait empêcher la détection d'une infection potentielle de la fièvre aphteuse, ce qui pourrait mener à de graves risques pour l'industrie. Il faudra revoir les mesures de biosécurité et arrêter tout déplacement d'animaux. Aucun animal malade, boiteux ou avec des lésions actives ou en processus de guérison ne peut être déplacé ou envoyé à l'abattoir. L'ACIA examinera tous les cas suspects et prendra des échantillons pour exclure des risques potentiels de maladie vésiculeuse exotique. En général, les résultats deviennent disponibles dans les 24 heures après que les échantillons parviennent au laboratoire de l'ACIA.